



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

RÈGLEMENT 207 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC
EXTRAIT DE LA CARTE ANNEXE "A" - LES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL

Date du plan : 2014-09-03

Échelle : 1:3 000

Préparé par : M.M.

No du règlement : R.A.V.Q.926

No du plan : RAVQ926A01